

# ALGERIE TELECOM EPE – SPA RCN°02B18083 Capital social de 115.000.000.000de DA Siège sociale RN N°05, Cinq maisons, Mohammedia – 16200-Alger

Direction Opérationnelle de Tlemcen Sous-direction Technique Opérationnelle Département réseau d'accès

Réf: AT/DOT-13/SDTO/DRA/CRU / 2025

Tlemcen, le 11/05/2025

#### A.

## Monsieur le Gérant de l'entreprise BENMALEK Hichem Adresse N°28 B Cité EST Local N°03 sabra Tlemcen

Objet: MISE EN DEMEURE N°1.

Projet: Travaux de canalisation 13\_M\_EPLF\_TROPICAL\_TLEMCEN\_500\_O\_A

- Vu le contrat d'adhésion  $N^{\circ}$  060/2024 ayant l'objet travaux de maintenance et de développement de la canalisation pour le réseau FTTx au profit de la direction Opérationnelle des Télécommunication de Tlemcen
- Vu l'ordre de service N°019 Du 20/01/2025 de démarrage des travaux.
- Considérant que le délai d'exécution contractuel est consommé à 100 %.
- Vu l'article 4 alinéa 1 du contrat d'adhésion N° 060/2024 relatif à l'engagement du partenaire cocontractant.
- Vu l'article N°19 du contrat d'adhésion N° 060/2024 relatif à la responsabilité du partenaire cocontractant.
- Vu l'article  $N^\circ 23$  du contrat d'adhésion  $N^\circ 060/2024$  relatif à la présence du partenaire cocontractant sur le chantier.
- Vu la visite du chantier effectué par les services du CMP.et la signalisation de l'absence de l'équipe d'exécution des travaux

## De ce qui procède:

L'entreprise BENMALEK Hichem représenté par son gérant est <u>mise en demeure</u> dans un délai de (08) huit jours à compte de la date de la publication de ladite mise en demeure sur site WEB d'Algérie télécom et avec les voies règlementaires.

### À l'effet de :

- 1-Redémarrer Les Travaux De Travaux de canalisation 13\_M\_EPLF\_TROPICAL\_TLEMCEN\_500\_O\_A.
- 2-Renforcer le chantier conformément à vos engagements contractuels sur les moyens humains et matériels.
- 3-Nous délivrer le projet dans les plus brefs délais.

Faute par l'entreprise de répondre à cette mise en demeure, Algérie télécom se réserve le droit de prendre toutes les mesures administratives et règlementaires à l'encontre de votre entreprise notamment la résiliation aux torts exclusifs

Directeur opérationnel

Le Directur Operationnel
des Télécopagunications de Tlemce

Signé M. B. MESSAOUDENE